

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

BILANS ANNUELS 2019 ET 2020 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ. PORTÉ À CONNAISSANCE

Séance du 3 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois février à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Poublan, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Tartary à M Cristofoli
M Acquaviva à M Augé

Secrétaire de séance : Mme Pascale Bru.

La séance est ouverte,

Délibération du : 3 février 2021
Rendue exécutoire le : 5 février 2021
Publiée le : 5 février 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat



BILANS 2019 et 2020 de la Commission Communale pour l'Accessibilité

Saint-Médard-en-Jalles, le 12 novembre 2020

Service : Pôle technique et opérationnel

I – Travail de refonte de la Commission Communale pour l'Accessibilité

Les précédentes réunions de la Commission Communale pour l'Accessibilité n'ayant mobilisé que peu de membres, il avait été décidé courant 2018 de procéder à une refonte de cette instance par la révision de sa composition et la réorientation dans ses définitions.

Ainsi, au printemps 2019, des courriers d'appels à candidature ont été envoyés à des associations de personnes handicapées (collège associations), à des bailleurs sociaux et des commerces de la ville (collèges professionnels), à des clubs sportifs accueillant des sections handisport et à des personnes ayant déjà manifesté leur souhait de faire partie de cette instance (collège des usagers).

Au total, 36 courriers ont été envoyés et la CCA a reçu 12 réponses dont 9 positives :

- 3 pour le collège des associations de personnes handicapées
- 4 pour le collège des professionnels dont 2 bailleurs sociaux et 2 commerces de Saint-Médard-en-Jalles
- 2 pour le collèges des usagers.

Compte tenu de la crise sanitaire et des élections municipales repoussées, les membres de la CCA ont donc été renouvelés en juillet 2020 (avec ajout de 2 membres dans le collèges des usagers en décembre 2020) et l'objet de la première commission sera notamment la présentation du bilan de l'Ad'AP communal à mi-parcours (4,5 ans) qui a été établi en octobre 2020.

Tout un travail de redéfinition des missions de la CCA sera également à mettre en œuvre. En effet, au-delà des fonctions réglementaires qu'elle doit assurer, il avait été émis le souhait de faire évoluer les missions de la CCA afin de la rendre plus attractive et d'en faire une instance de décisions et de lien avec le terrain.

Aussi, seront abordées les missions complémentaires suivantes :

- faire de l'expertise d'usage, au-delà de l'application stricte des normes d'accessibilité. Les associations de personnes handicapées ou âgées pourraient être consultées sur des dossiers d'ERP et/ou de logements à mettre en accessibilité ou pour des retours d'expérience d'aménagement réalisés,
- prendre en compte le vieillissement de la population dans les projets communaux avec l'expertise des associations, des professionnels et des usagers, en lien avec le CCAS de la ville,
- impulser une sensibilisation des propriétaires bailleurs pour faire des logements adaptés ou adaptables très facilement,
- veiller à la prise en compte de la question d'e-accessibilité dans la refonte du site internet de la ville
- développer un partenariat avec une plate-forme de « communication » pour faciliter l'accueil et les démarches administratives des personnes en situation de handicap à l'accueil de la mairie (connexion à distance et mise en relation avec des personnes parlant la langue des signes ou toute langue étrangère).
- créer une plaquette du « guide du handicap » pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap sur la commune (cf : plaquette de la ville de Puteaux)
- faire de la veille réglementaire sur les « labellisations » des villes en terme d'accessibilité.

II – Point d'avancement réglementaire et obligatoire de l'Ad'AP communal à mi-parcours (soit à 4,5 ans)

Pour rappel, le bilan d'avancement réglementaire à 1 an (soit à fin 2016) a été réalisé et présenté en réunion CCA puis envoyé en Préfecture le 16 mars 2017.

Le bilan d'avancement de l'Ad'AP en fin de 1ère période (reprenant donc les travaux de 2016, 2017 et 2018) indiquait que sur les 26 sites qui devaient être mis en conformité en fin de 1ère période, 15 ont été réalisés soit 58%.

A l'heure de l'établissement des bilans 2019 et 2020 de la CCA, il a déjà été fait le bilan de l'Ad'AP à mi-parcours (à 4,5 ans soit pour les années 2016, 2017, 2018, 2019 et mi-2020). En voici les données résumées :

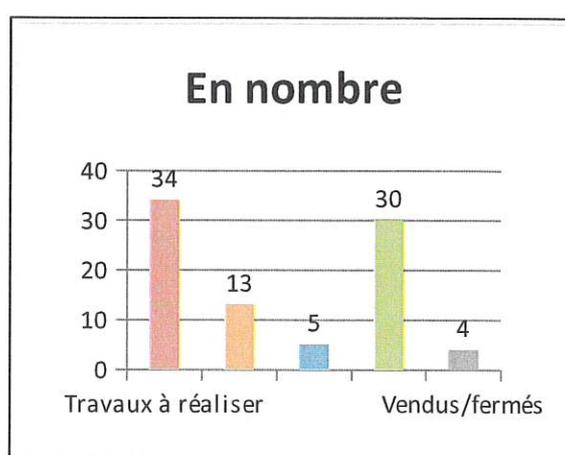
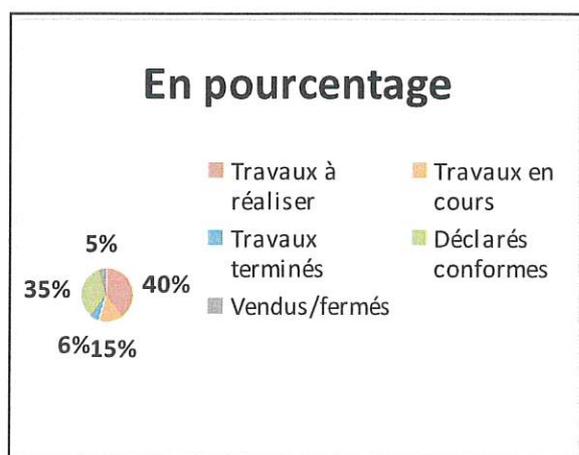
SITUATION A MI AD'AP	Programmation initiale Ad'AP	Réel	Delta
Bâtiments déclarés conformes avant Ad'AP (attestation sur honneur)	13	13	0
Bâtiments déclarés conformes (attestation délivrée par bureau de contrôle)	37	17	20
Bâtiments travaux terminés (en attente attestation)	0	5	-5
Bâtiments vendus/fermés	2	4	-2
Bâtiments travaux en cours	0	13	-13
Bâtiments travaux à réaliser	34	34	0
TOTAL	86	86	-

Normalement, 39 bâtiments devraient être déclarés conformes (en sus des 13 déclarés conformes avant l'Ad'AP). On en constate 21.

Les 18 bâtiments d'écart s'expliquent par :

- 5 bâtiment qui n'ont pas encore reçus leur attestation bien que leurs travaux soient terminés (le bureau de contrôle doit passer fin 2020)
- 13 bâtiments dont les travaux sont en cours.

Les graphes ci-dessous indiquent l'état d'avancement de la mise en accessibilité des 86 ERP/IOP communaux concernés par l'Ad'AP :



Voici le détail, bâtiment par bâtiment :

Calendrier des actions de mise en accessibilité

NOM de l'établissement	Année 1 2016		Année 2 2017		Année 3 2018		PERIODE 2 2019 > 2021			PERIODE 3 2022 > 2024	Commentaires
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	2019	2020	2021		
ANCIEN CIMETIERE ET DEPOSITOIRE BALANGUEY	Etudes	114 008,40 €									Terminé - Attestation délivrée
ANNEXE MONTAIGNE							58 410,00 €				Terminé - En attente attestation
BALL EN JALL							39 375,60 €		VRD à faire		Site en retard : reste les travaux de VRD faire prévus en 2021
BÂTIMENT CPAM BUREAUX + ANNEXE MAIRIE					Etudes	79 609,20 €					Terminé - Attestation délivrée. Il ne restera que les annexes à détruire plus tard
BÂTIMENT ILOT 7 INSTITUT DE DANSE M CORNE										126 429,60 €	
BÂTIMENT ILOT 7 PÔLE EMPLOI										20 671,20 €	
CARRE DES JALLES ET MEDIATHEQUE										416 314,80 €	En retard - Une partie des travaux éta prévue en 2018 et l'autre partie, la plu importante en 3ème période. L'intégralité a été repoussée en 3ème période suite cession partielle BM
CENTRE DE LOISIRS LOUISE MICHEL - GRIBOUILLE ET GAVROCHE	Etudes	120 661,20 €									Terminé - Attestation délivrée
CENTRE DE LOISIRS LOUISE MICHEL - MAISONNETTE CAUPIAN	Etudes	21 001,20 €									Terminé - Attestation délivrée
CENTRE HIPPIQUE BATIMENT CENTRAL									VRD et signalétique à faire	188 826,00 €	
CENTRE HIPPIQUE ECURIES									VRD et signalétique à faire	47 124,00 €	
CENTRE HIPPIQUE PONEY CLUB (MANEGE + TRIBUNE)									VRD et signalétique à faire	54 912,00 €	
CENTRE PIERRE MENDES FRANCE						DEMOLITION					Détruit
CENTRE PIERRE MENDES FRANCE - HALTE ACCUEIL						DEMOLITION					Détruit
CENTRE SOCIAL MAGUDAS (MAISON BAUDROUS)					Etudes	50 133,60 €					Terminé - Attestation délivrée
CHALET TENNIS									FERMETURE		En retard. Ce site devait être détruit e 1ère période. Toujours pas fait
CIMETIERE PIQUES LOCAL GARDIEN										33 554,40 €	
CITY STADE BRASSENS										8 500,80 €	
CITY STADE CERILLAN										13 846,80 €	
CITY STADE LA GARE									71 134,80 €		Site avancé en 2021
CITY STADE LES SOURCES									40 761,60 €		Site avancé en 2021
CITY STADE MAGUDAS									1 399,20 €		Site avancé en 2021
CLUB DES JEUNES L'ESTRAN									64 086,00 €		En retard. Travaux initialement prévus 2018. Le bâtiment devant faire l'objet de travaux de sécurité, il a été décidé de réaliser l'intégralité des travaux en 202
CORBIAC BATIMENT BIBLIOTHEQUE ET RASED							58 621,20 €		VRD à terminer		Site en avance: initialement prévu en f de 2ème période (2021), les travaux d mise en accessibilité sont en cours et seront terminés fin 2020 sauf pour le V qui sera terminé début 2021
ECOLE ELEMENTAIRE DE CERILLAN + REfectoire									50 000,00 €	58 723,40 €	Repoussée en 2ème période du fait de restructuration globale du groupe scolaire
ECOLE ELEMENTAIRE DE GAJAC						5 000,00 €					Terminé - En attente attestation
ECOLE ELEMENTAIRE D'HASTIGNAN ET REfectoire									50 000,00 €	142 403,20 €	Site en avance : travaux initialement programmés en 2ème période (2021). parking a été refait en 2019. Etude pour ascenseur ou monte charg en 2021 et reste des travaux répartis entre 2021 et 3ème période
ECOLE ELEMENTAIRE MONTAIGNE							Etudes	232 570,80 €			Site initialement prévu en 1ère période mais repoussé en 2ème période en 202 Travaux terminés - Attestation délivrée
ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE ET MAIA CARRIE			Etudes	86 209,20 €							Terminé - Attestation délivrée
ECOLE MATERNELLE DE CERILLAN									21 116,40 €		En retard. Site initialement prévu en 1è période mais repoussé en 2ème période car restructuration complète du GS programmée
ECOLE MATERNELLE MONTAIGNE								74 527,20 €			En retard. Site initialement prévu en 1è période mais repoussé en 2ème période Tous les travaux ont été réalisés sauf u partie des travaux liés au VRD qui sero terminés fin 2020
ECOLE MATERNELLE PIERRE ET MAIA CARRIE			Etudes	99 382,80 €							Terminé - Attestation délivrée
ECOLE MATERNELLE SANS SOUCIS + APS									128 422,80 €		Budget devrait être moindre car ramp déjà faite
ECOLE MATERNELLE VILLAGEXPO							84 018,00 €				Travaux de mise en accessibilité réalisés en 2019 et 2020. En attente de l'attestation d'accessibilité du bureau de contrôle..
EGUSE									45 513,60 €		Travaux planifiés en 2021
EHPAD SIMONE DE BEAUVOIR									100 000,00 €	221 499,20 €	Travaux planifiés en 2021 et 3ème période
ESPACE AQUATIQUE	Etudes	45 526,80 €									Terminé - Attestation délivrée

ESPACE GEORGES BRASSENS							162 030,00 €				Initialement prévu en 2017, les travaux de mise en accessibilité ont été réalisés en 2019. Terminé - Attestation délivrée
ESPACE JACQUES BREL								Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021	111 962,40 €		Site en retard : initialement prévu en 2018, ce site doit finalement faire l'objet d'une grosse restructuration. Les travaux ont été décalés en 3ème période (2021)
GRANGE DE MAGUDAS				Etudes	43 982,40 €						Terminé - En attente attestation
GROUPE SCOLAIRE CORBIAC								Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021	176 206,80 €		En avance : initialement prévu en fin de 2ème période (2021), tous les travaux d'accessibilité de ce site seront effectués sur l'année 2020 à l'exception de l'ascenseur qui sera réalisé plus tard (3ème période).
GROUPE SCOLAIRE LA GARENNE REFECTOIRE								Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021	294 597,60 €		Site en retard : la mise en accessibilité de ce site devait commencer en 2018 et se terminer en 2ème période. Tous les travaux ont été repoussés en 3ème période.
HALLES DES SPORTS - ESPACE ROLLER TENNIS COUVERTS	105 230,40 €										Terminé - attestation délivrée
HALTE ACCUEIL									26 360,40 €		Site en retard : les travaux de mise en accessibilité étaient planifiés en 2020 mais la ville a un gros projet de reconstruction de ce bâtiment et de la maison de la petite enfance voisine à l'horizon 2022-2024
HOTEL DE VILLE			Etudes	182 186,40 €				27 667,20 €			RDC : reste les toilettes sous les escaliers à mettre aux normes. R+1 : travaux faits R+2 : relève du code du travail
INSTITUT ERASMUS							13 134,00 €				Terminé - attestation délivrée
LA GARE + SANITAIRES ET QUAI								75 464,40 €			Site en avance : initialement prévus en 3ème période, les abords de la gare sont en cours de mise en accessibilité ainsi que les cuisines de la gare (DCE en cours).
LOCAUX ANNEXES RPA	Etudes	60 139,20 €									Terminé - attestation délivrée
LOCAUX ASSOCIATIFS AJR									35 283,60 €		
MAISON CONTRE									37 738,80 €		
MAISON DE FEYDIT									131 208,00 €		Site en retard : initialement prévu en 2017, ce site a été repoussé en 3ème période car ne peut être fait en même temps que la reconstruction de PMF
MAISON DE LA PETITE ENFANCE									137 280,00 €		Site en retard : les travaux de mise en accessibilité étaient planifiés en 2020 mais la ville a un gros projet de reconstruction de ce bâtiment à l'horizon 2022-2024
MAISON D'ISSAC								63 901,20 €			Site avancé en 2021
MAISON SILHOUETTE									40 114,80 €		Site en avance : une partie du bâtiment déjà été mis aux normes accessibilité lors de sa rénovation en 2019. Vente prévue en 2021
PARVIS TRESORERIE	Etudes	70 557,20 €				15 000,00 €					Terminé - attestation délivrée
PLAINE DES SPORTS BORDS DE JALLES									307 837,20 €		Site en avance : les travaux devaient initialement être réalisés en 3ème période d'Ad'AP mais une partie de l'IC est en cours de mise en accessibilité
RESTAURANT MUNICIPAL								35 917,20 €			Site en avance : mise en peinture de la façade du bâtiment déjà réalisée Site avancé en 2021
SALLE ARIANE							75 926,40 €	Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021			Travaux en cours. Seront terminés fin 2020, conformément à l'Ad'AP
SALLE DE SPORT DE MAGUDAS								41 632,80 €			Site en avance : signalétique déjà réalisée
SALLE DE SPORT LEO LAGRANGE (POLYVALENTE)				Etudes	62 238,00 €						Terminé - attestation délivrée
SALLE DU COSEC	Etudes	107 474,40 €									Terminé - attestation délivrée
SALLE OLYMPIE							20 526,00 €				Terminé - En attente attestation
SALLE POLYVALENTE DE CORBIAC							34 174,80 €				En retard. Reste les travaux de VRD en 2020
SALLE POLYVALENTE LOUISE MICHEL									139 675,80 €		
SALON DE COIFFURE							17 463,60 €				Terminé - attestation délivrée
SERVICE ANIMATION JEUNESSE - MAISON MASSERAN									0,00 €		Vendu
SERVICE DES SPORTS									16 038,00 €		
SERVICES TECHNIQUES									27 667,20 €		Site avancé en 2021
STADE ROBERT MONSEAU									296 234,40 €		Site en retard : initialement prévu en 2020, ce site a été repoussé en 3ème période
TRIBUNE GAJAC									250 456,80 €		Site en retard : initialement prévu en 2019, ce site doit faire l'objet d'une grosse restructuration en 2021
TRIBUNE MONPLAISIR								Etude pour ascenseur ou monte charge en 2021	455 611,20 €		
VESTIAIRES BORDS DE JALLES									50 476,80 €		Site repoussé en 3ème période
WC PUBLICS							FERMETURE				Détruit
	105 230 €	539 378 €	0 €	367 778 €	0 €	255 963 €	429 132 €	441 646 €	1 095 171 €	3 589 436 €	6 823 735 €
	644 609 €			367 778 €		255 963 €	429 132 €	441 646 €	1 095 171 €	1 196 479 €	
				1 268 350 €							



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_017
Date de la décision :	2021-02-03 00:00:00+01
Objet :	BILANS ANNUELS 2019 ET 2020 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ. PORTÉ À CONNAISSANCE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	033-213304496-20210203-DG21_017-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210203-DG21_017-DE-1-1_0.xml	text/xml	915
Nom original :		
DG21_017.pdf	application/pdf	1809355
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210203-DG21_017-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1809355

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 février 2021 à 10h56min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 février 2021 à 10h56min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 février 2021 à 10h57min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 février 2021 à 10h57min23s	Reçu par le MI le 2021-02-05